

# LETTRE AUX COMMUNAUTES

de

la Mission de France

## Sommaire

|                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| I. La Mission : Partie officielle | p. 2  |
| II. La voix de nos évêques        | p. 14 |
| III. Recherches et travaux        | p. 18 |
| IV. Communiqués                   | p. 31 |

Janvier – Février 1955

# La Mission

## Partie officielle

### ORDINATIONS

Le 25 Janvier par délégation de Son Eminence le Cardinal Liénart, prélat de Pontigny, Son Excellence Monseigneur Béjot, évêque auxiliaire de Besançon, a procédé à la première ordination dans l'église de la Prélature de Pontigny.

Louis GERMAIN, du diocèse de Reims, a reçu le sous-diaconat au titre de la Mission de France.

Emmanuel de VESVROTTE, du diocèse de Besançon, a reçu le sacerdoce au titre de la Mission de France.

oooo

Avec la permission de leurs évêques, Son Excellence Monseigneur Béjot a également ordonné diacres à Pontigny : Bernard TERRIEN d'Angers et Daniel BOUCHET de Lille

oooo

Le 16 Janvier à Asnières, René SANTRAINE a été ordonné prêtre au titre de la Mission de France par S.E. Monseigneur Villot, auxiliaire de S.E. le Cardinal Feltin.

(C'est René Santraine qui avait été ordonné diacre à Alfortville le 1er Janvier et non pas René Laurentin comme l'avait annoncé la dernière Lettre aux Communautés.)

## NOMINATIONS

Après avoir déjà fait le sacrifice du Père Morel, Son Eminence le Cardinal Gerlier a bien voulu laisser à la disposition de la Mission le P. AUGROS dont il avait fait l'archiprêtre de Givors. Le 8 Janvier celui-ci a pris l'avion pour l'Afrique du Nord où S.E. Monseigneur Pinier, évêque de Constantine, lui a confié la responsabilité de l'équipe de Souk-Ahras. Le même jour, après avoir unifié les deux paroisses de Givors-Ville et de Givors-Canal, S.E. le Cardinal Gerlier a tenu à installer lui-même le Père Christian du MONT comme archiprêtre responsable de l'ensemble.

La Commission Urbaine avait proposé le P. SALAUN pour être son responsable et consultant urbain. Pour le bien de la Mission S.E. Monseigneur Jacquemin, évêque de Bayeux, a bien voulu accepter que le responsable de l'équipe de Mondeville soit déchargé d'une partie de son travail au moins à mi-temps, ce qui a permis à S.E. le Cardinal Liénart de nommer le Père Salaun responsable urbain sur le plan national et membre du conseil de la Mission. S.E. Monseigneur Jacquemin a nommé le Père Michel ACKERMANN que la Mission lui proposait pour seconder le P. Salaun dans sa tâche sur le secteur de Mondeville.

A la suite de la nomination du P. Vinatier comme vicaire général, la commission rurale s'est vue dans l'obligation de trouver un nouveau responsable. Lors de sa dernière réunion, étant donnée la situation présente des équipes rurales, elle s'est vue dans l'impossibilité de trouver quelqu'un qui puisse être actuellement détaché entièrement pour cette tâche. Elle a proposé le Père HORNUSS du secteur d'Ambleny. Celui-ci a été nommé par S.E. le Cardinal Liénart consultant rural et membre du Conseil de la Mission tout en gardant la responsabilité du secteur d'Ambleny.

## TEXTES DES BULLES PONTIFICALES

Le 15 Décembre dernier, S.E. Monseigneur Marella, nonce apostolique en France, a promulgué à Pontigny un certain nombre de documents officiels. Ce sont des textes d'application de la Constitution "Omnium Ecclesiarum". Nous aimerons à y lire les intentions et les attentions du Saint-Siège à notre égard ; une lecture attentive y relèvera en ce sens des formules significatives. C'est pourquoi nous vous donnons aujourd'hui une traduction de ces différents documents, allégés seulement de quelques formules qui sont les clauses habituelles des bulles ou décrets.

## 1) DECRET DE S.E. MONSEIGNEUR MARELLA

Notre Saint Père le Pape Pie XII,

en témoignage de sa charité et de sa sollicitude à l'égard de la France, fille aînée de l'Eglise, a publié le 15 Août, en la fête de l'Assomption de cette année mariale, la Constitution Apostolique "Omnium Ecclesiarum" par laquelle il daigne ériger et constituer en prélatrice "nullius" l'association de prêtres séculiers dénommés "Mission de France".

En conséquence, Nous, Paul Marella, archevêque titulaire de Doclée, Nonce apostolique en France,

vu ladite constitution apostolique,

en vertu des pouvoirs qui nous ont été, conférés afin de mettre à exécution les décisions et dispositions de ladite constitution, dont voici la teneur ... (1),

par l'autorité du Saint-Siège, mettons à exécution toutes ces dispositions, et transmettons à la Sacrée Congrégation Consistoriale le compte-rendu authentique de cette mise à exécution...

Pontigny, le 15 décembre 1954

Paul Marella

## 2) BULLE PONTIFICALE DE NOMINATION ADRESSEE AU PRELAT

Pie, Evêque, serviteur des serviteurs de Dieu

A notre cher fils Achille, Cardinal Liénart, Evêque de Lille et Prélat Ordinaire nommé de la Prélature "nullius" de la Mission de France ou de Pontigny, salut et bénédiction apostolique,,

Puisque Dieu, sans aucun mérite de Notre part, a voulu Nous confier le soin de tous les chrétiens, Notre grande préoccupation est que toutes les Eglises soient dotées de chefs dignes d'elles, puisque c'est du chef que dépend pour une large part l'état religieux d'une Eglise. Or il fallait donner un Prélat ordinaire à la Prélature "nullius" dite de la Mission de France ou de Pontigny, établie par la Constitution apostolique "Omnium Ecclesiarum" le 15 Août de cette année ; après avis de notre vénérable Frère le Cardinal Secrétaire de la S.C. Consistoriale, Nous pensons pouvoir vous mettre à sa tête : votre prudence, votre sagesse, vos sens religieux, feront faire de grands pas en avant à cette Eglise nouvelle-née.

(1) Le décret reproduit ici le texte intégral des articles I à XI de la Constitutions

En conséquence, en vertu de Notre autorité apostolique, c'est vous, cher Fils, évêque de Lille, que Nous nommons également Prélat "nullius" de Pontigny, et à ce titre suffragant de l'archidiocèse de Sens ; Nous vous confions le gouvernement et l'administration de cette Prélature, avec tous les droits, les honneurs, les privilèges, et aussi les obligations qui en découlent. Vous gouvernerez cette Prélature en même temps que votre diocèse de Lille, nonobstant toutes dispositions contraires...

Enfin, cher Fils, Nous faisons des vœux pour que vous vous occupiez de l'Eglise de Pontigny avec autant de soin et d'activité que vous gouvernez le diocèse de Lille ; vous l'aidez à vivre comme on protège une pousse encore nouvelle.

Donné à Gastelgandolfo, le 23 octobre l'an 1954, de notre pontificat le 16<sup>ème</sup>.

Celso, Card. Costantini, Chancelier

### 3) BULLE PONTIFICALE A MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE SENS

Pie, Eveque, serviteur des serviteurs de Dieu.

A notre vénérable Frère l'Archevêque de Sens, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons la joie de vous faire savoir qu'après avis du Cardinal Secrétaire de la S.C. Consistoriale, et en vertu de Notre autorité apostolique, Nous avons mis à la tête de la Prélature "nullius" de la Mission de France ou de Pontigny Notre Cher Fils Achille, Cardinal Liénart, évêque de Lille : en effet, depuis que Nous avons institué cette Prélature, elle était restée sans chef.

Vous ayant ainsi informé, vénérable Frère, Nous vous invitons à accueillir avec les honneurs qui lui sont dus ce Cardinal, notre chef Fils, qui, en tant que prélat, sera votre suffragant, et à l'aider autant que possible dans son action...

### 4) BULLE PONTIFICALE AUNONCANT A LA PRELATURE LA NOMIATION DU PRELAT

Pie, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu

A nos chers fils du clergé et de la population de la cité et de la Prélature "nullius" de Pontigny ou de la Mission de France, salut et bénédiction apostolique.

Nous vous informons, chers fils, qu'aujourd'hui, après avis de notre vénérable Frère le Cardinal Secrétaire de la S.C. Consistoriale, Nous avons pris une décision vous concernant, et nommé un Prélat ordinaire pour la Prélature "nullius" de la Mission de France ou de Pontigny : c'est Notre cher Fils Achille, cardinal Liénart, évêque de Lille. Vous connaissez, chers fils, le chef que Nous vous donnons : sa brillante intelligence et sa valeur spirituelle sont connues de tout le monde. Ces motifs, joints à sa dignité cardinalice, vous obligent, non seulement à l'accueillir avec toute la sincérité de votre joie, mais encore à favoriser son action et à soutenir son œuvre avec toute votre ardeur, votre soin, votre esprit d'obéissance, votre amour...

#### 5) DECRET CONSISTORIAL RATTACHANT LA PRELATURE A LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE SENS

La Constitution apostolique "Omnium Ecclesiarum", du 15 août de l'année mariale 1954, ayant retiré à l'archidiocèse de Sens la paroisse de Pontigny pour en faire une Prélature "nullius" dite de la Mission de France ou de Pontigny, notre Saint-Père le Pape Pie XII, après avis du Cardinal Secrétaire de la S.C. Consistoriale, soussigné, a daigné faire de cette prélature "nullius" la suffragante de l'Eglise métropolitaine de Sens, et soumettre son Prélat ordinaire à l'autorité métropolitaine des archevêques qui se succéderont sur le siège de Sens.

Sa Sainteté a en outre fait publier le présent décret consistorial, qui aura même valeur qu'une bulle pontificale.

Nonobstant toutes dispositions contraires.

Donné à Rome, au palais de la S.C. Consistoriale, le 21 Novembre 1954

fr. A.-G. card. Piazza, Secrétaire

G. Ferretto, Assesseur.

#### 6) DECRET CONSISTORIAL PORTANT CONFIRMATION DE LA COMMISSION EPISCOPALE

L'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France ayant choisi un certain nombre d'Evêques pour former la Commission épiscopale de la Mission de France, et demandé au Saint-Siège leur confirmation, notre Saint-Père le Pape Pie XII,

pensant que les Evêques choisis auront l'action sage et efficace la plus favorable à la Mission de France ;

sur l'avis favorable de S.E. Monseigneur Paul Marella, Archevêque titulaire de Doclée et nonce apostolique en France ;

ayant consulté le Cardinal Secrétaire de la S.C. Consistoriale, sous-signé,

a daigné par le présent décret approuver ladite Commission épiscopale et la confirmer "ad nutum Sanctae Sedis".

Cette Commission épiscopale de la Mission de France sera donc composée des Evêques dont les noms suivent

S.E. le Cardinal Achille Liénart, Evêque de Lille ;

LL. Exc. NN.SS. Frédéric Edouard Camille Lamy, Archevêque de Sens ;

Louis Marie Ferdinand de Bazelaire de Ruppierre,

Archevêque de Chambéry ;

Félix Guiller, Evêque de Pamiers ;

André Leclerc, Evêque titulaire d'Efestos, auxiliaire de Paris ;

François Marty, Evêque de Saint-Flour ;

Pierre Paul Pinier, Evêque de Constantine ;

André Parenty, Evêque titulaire de Sitifis, auxiliaire d'Arras.

Conformément à l'article IV, paragraphe 3 de la Constitution apostolique "Omnium Ecclesiarum" du 15 août 1954, le Président de la Commission ainsi établie sera S.E. le Cardinal Liénart, récemment nommé et institué Prélat de la Mission de France par le Souverain Pontife.

Nonobstant toutes dispositions contraires.

Donné à Rome, au palais de la S.C. Consistoriale, le 23 octobre de l'année mariale 1954.

fr. A.-G. card. Piazza, Secrétaire

G. Ferretto, Assesseur

#### FAISONS LE POINT

Je voudrais, brièvement, me faire ici l'écho de quelques préoccupations.

LA CONFIANCE : Vous avez pu vous rendre compte vous-mêmes, à diverses reprises, de la confiance qui nous est faite depuis la promulgation de la Constitution Apostolique.

A ce sujet vous trouverez dans cette lettre des textes significatifs.

Ceux qui, exprimant la charité pastorale du Souverain Pontife, ont été proclamés dans l'église-cathédrale de Pontigny : il est rare ce l'Eglise parle avec cette solennité elle l'a fait pour le Mission.

Ceux de quelques-uns de nos évêques, d'autant plus significatifs qu'ils soulignent des actes concrets.

Et il y a la confiance de ceux qui nous sont confiés : vous savez mieux que moi quelle est son importance : j'en ai eu, directement, ou par vous, de très nombreux échos.

Cette confiance, il faut l'ajouter pour être franc, n'est pas aussi universelle que vous le souhaiteriez. On nous attend aussi à nos actes, et c'est bien normal. Ces actes, c'est à nous de les poser courageusement dans la vérité en même temps que dans la foi. Quels sont-ils ?

LA PAUVRETE : La Mission a des besoins, pourquoi le cacher ? Le Père de Geuser vous dira l'étendue actuelle de ces besoins. Ceux qui le connaissent savent qu'il ne vous cachera rien. C'est le moment pour chacun et pour chaque équipe de prendre, sur ce plan, les responsabilités que nous avons revendiquées à Conflans.

LA SANTE : Plusieurs d'entre vous sont contraints d'interrompre leurs activités. Beaucoup d'autres gagneraient à le faire. Plusieurs évêques m'ont dit leurs inquiétudes devant une nervosité qui se généralise (pas seulement à la Mission !)

Il y a tant de besoins et d'appels que les plus généreux donnent tout leur être d'un seul coup. Mais il y a aussi de la force à savoir s'arrêter pour le repos et la détente nécessaire. A chaque équipe d'y veiller fermement.

J'ajoute que Pontigny accueille et accueillera volontiers, en dehors des sessions, autant que possible, ceux qui voudront s'y reposer dans le calme, pour y refaire leur santé physique et leurs forces spirituelles. Vous êtes ici chez vous et dans votre maison.

NOTRE PLACE DANS LA MISSION : Plusieurs se demandent s'ils sont bien à leur place, dans une équipe ou un secteur. D'autres s'inquiètent de l'un ou l'autre changement. Les plus jeunes se demandent quel avenir leur réserve la Mission.

Sans insister sur ce que tout départ comporte d'arrachement, (nous ne sommes pas venus à la Mission chercher le confort) il nous faut, toujours, tenir compte de deux réalités aussi vitales l'une que l'autre :

- il y a les aptitudes de chacun, son passé, ses appels. Il y a des répugnances aussi et des incompatibilités : Paul s'est bien un jour séparé de Barnabé, pour que l'un et l'autre répondent mieux à l'appel du Seigneur.

De tout cela aidez-nous, comme vous le faites, à tenir compte.

- il y a, en même temps, les besoins actuels de l'ensemble de la Mission ; les appels de la France missionnaire qui nous sont transmis par nos évêques ; la pénurie actuelle de prêtres disponibles, spécialement en milieu rural.

Plusieurs communautés ont accepté de vivre courageusement cette année avec des équipes restreintes : Lappleau, Villiers-Saint-Georges, Graçay... Un évêque nous écrit : "Huit prêtres en moins cette année, pas une ordination." Un autre : "Depuis que je suis arrivé dans ce diocèse malgré mes démarches et mes efforts, j'ai vu l'effectif de mes prêtres se réduire de plus de soixante." Ces exemples, pour être sans doute les plus tragiques, ne sont pas isolés.

Il est évident que notre mission ne consiste pas à faire un travail de replâtrage, en se contentant de bouclier les trous faits dans les différents clergés diocésains. Mais le manque de prêtre dans tel ou tel diocèse c'est le signe d'un état de fait, c'est la révélation de toute une situation d'ensemble qui est justement le but de la Mission de France et à cela nous ne pouvons pas répondre.

Nous avons dit à Conflans que notre premier devoir est d'assurer l'équipement missionnaire des secteurs existants : cette préoccupation reste. Mais il y a des appels qu'on ne peut refuser sans trahir : "Que chacun mette au service de tous le don qu'il a reçu." (1<sup>o</sup> épître de Pierre)

LA VIE SPIRITUELLE DE LA MISSION : Les événements des années passées nous ont bouleversés : pour tous, d'une manière ou d'une autre, l'angoisse demeure. Mais ces événements nous ont peu à peu conduits à revoir notre orientation spirituelle. La plupart des équipes en ont profité cette année pour se retrouver plus longuement avec les pères responsables de l'animation spirituelle. C'est le signe d'un renouveau qui est pour nous tous un appel. N'hésitez pas à appeler ces pères dans vos équipes.

LE TRAVAIL MISSIONNAIRE : Vous trouverez plus loin les dates des sessions et plusieurs des travaux en route. Puis-je vous demander un effort supplémentaire ? Envoyez à Pontigny tout ce qui a pris forme chez vous : vos travaux, même les plus modestes; votre bulletin paroissial, quand il y en a un, même s'il n'est que photocopié ; vos recherches diverses, catéchèse, recollections, retraites, plans de prédication. Tout cela c'est votre vie, le fruit de vos efforts, de vos recherches. Sur place, vous jugez souvent cela de peu de valeur. Rassemblés, confrontés, ces travaux nous aident à dégager des lignes de recherche, des orientations, des lumières.

+  
+ +  
+

Vous avez de recevoir la petite circulaire qui vous parle du problème des incardinations.

- Si quelques-uns qui la désiraient ne l'ont pas reçue, qu'ils n'en veuillent à personne : ce n'est certainement pas volontaire : le changement de responsables, la mise en route des services de Pontigny l'expliquent. Ils peuvent toujours demander une feuille ou se servir de celle d'un autre père.

- Si d'autres l'ont reçue qui, pour des raisons bien légitimes ne veulent pas demander à la Mission de les incardiner, ou veulent le demander plus tard, qu'ils ne voient là aucune pression, bien au contraire, mais le signe de l'amitié et des liens spirituels qui nous lient à eux.

- Plusieurs demandes d'incardination sont arrivées avec un "avis" de l'équipe. L'équipe sacerdotale peut toujours donner son avis. Quelquefois c'est très souhaitable et cela facilitera la tâche du Conseil qui aura à décider.

+  
+ +  
+

Tels sont quelques-uns des faits actuels qui marquent la vie de la Mission. N'hésitez pas à nous dire vos inquiétudes, à nous informer de votre vie. Le dialogue, vous le savez aide à mieux prendre les responsabilités. Et nous sommes là pour cela.

Jean VINATIER

## PROPOS ECONOMIQUES

L'Econome général vous parle :

Lorsqu'au dernier jour de l'Assemblée de Conflans, le P. Perrot a proposé de nommer un Econome général, on a perçu dans l'assistance des "mouvements divers" : les gabelous, économes et autres publicains n'ont bonne presse nulle part, pas même à la Mission (les pauvres !)... Ne sont-ils pas un mal nécessaire, puisqu'on les ré-invente toujours ?

La Mission de France est établie à Pontigny... S'établir sur son propre domaine, n'est-ce pas volonté signifiée de stabilité, d'enracinement ? - Quelques-uns diront : "Pas d'installation" ou "Ne nous encombrons pas de soucis matériels."

Quoiqu'il en soit, le Souverain Pontife a voulu cette attache... et des circonstances providentielles ont amené à l'acquisition de l'Abbaye de Pontigny et de ses dépendances : cela comporte de précieux avantages (solidité de l'enracinement) et quelques conséquences regrettables (charges matérielles). L'Econome général à en répondre ; mais ensemble, voulez-vous ? Asseyons-nous et calculons la dépense pour voir si nous avons de quoi aller jusqu'au bout ? (cf. Luc 14, 13)

Donc, je disais

1° L'installation à Pontigny

2° des aménagements urgents pour le séminaire (profitons notamment du récent incendie d'un grenier pour transformer les combles en cellules habitables);

3° le tout est encore juste suffisant pour les 90 actuels candidats à la Mission... N'aurons-nous pas à en accueillir cent quarante en octobre prochain ?... ou cent cinquante comme à Lisieux ? Car des vocations s'annoncent : nous en plaindrons-nous ? et avons-nous le droit de rester inertes devant ces demandes ? - Non ? Alors il faut agrandir en construisant.

Et voilà le budget extraordinaire c'est-à-dire de la mise en route de Pontigny voilà le souci de l'Econome, n'acceptez-vous pas de la partager ? Que ferons-nous pour qu'on ne dise pas dans la suite : Voyez ces gens qui ont

commencé et qui n'ont rien prévu - pas même la bénédiction du Seigneur sur la Mission - ils sont incapables de recevoir ceux qui leur viennent

Relisons plutôt l'appel du Cardinal : "il faut maintenant recueillir les fonds nécessaires."

Certes les "Amis de la Mission", fondés quand on songeait à bâtir près de la Basilique de Lisieux, ont sorti tout leur avoir. On a aussi "réalisé" le terrain acheté alors. Des dons généreux sont venus s'ajouter. Tout cela ne suffit pas. Reste à diffuser l'appel lancé par le Cardinal au mois de décembre, avons-nous contribué à cette diffusion ? Avons-nous transmis autour de nous, cet appel à tous les vrais amis de la Mission - et ils sont nombreux à en juger par la masse de petits dons (1.000 F. et au-dessous) arrivés dès les premiers jours : on peut encore distribuer le n° de la lettre aux Amis de la Mission (la demander au secrétariat de Paris). Nous avons besoin de tous ; pourquoi refuserions-nous, ici, de nous sentir "dépendants" des autres ? alors que cela paraît le seul moyen de faire face aux charges de notre budget extraordinaire.

+  
+ +  
+

Passons à l'Ordinaire (c'est toujours du budget qu'il s'agit, bien sûr)

Notre Centre comporte deux "maisons" : celle de la Prélature et le Séminaire. D'un coup d'œil, mesurons en les charges :

1° organiser la résidence du Vicaire Général et les services, la vie matérielle, la nourriture, l'accueil des hôtes, visiter et animer les communautés (que de voyagea !), aider les malades, les prêtres étudiants, assurer la liaison (Lettre aux Communautés) et les Sessions (on a noté à Conflans que telle session générale a pesé lourdement au budget central ; ajoutons que le poste "voyages" - toute la France et jusqu'à l'Afrique du Nord - atteint au tiers de la dépense totale de l'équipe de direction... - que la Lettre aux Communautés revient à plus de 300.000 F. par an et qu'en 1954 les abonnements n'ont pas atteint cent mille francs, à beaucoup près !

2° Et le Séminaire ? maison bien distincte avec sa vie propre, sa direction, son corps professoral, son économat, sa bibliothèque, son entretien et ses réparations courantes.

De nouveau, calculons : les gars versent une pension ? - oui tous ceux qui le peuvent, mais comptée au plus juste, et plutôt sur la nourriture que sur l'ensemble des frais.

Parlons d'auto-financement puisque le mot a été lancé : je crois que tous le désirent, c'est-à-dire souhaitent que la Mission équilibre son budget propre et refuse de regarder comme chose normale l'appel à des apports extérieurs. Disons sans ambages que si pour le lourd budget d'installation et d'aménagement de Pontigny il ne pouvait en être question, ici, ce n'est plus pareil.

Comptons :

1° Nous avons une terre, il faut qu'elle rende : l'équipe jardinage-élevage y travaillera sous la direction de l'Econome général : On vous en rendra compte... l'an prochain

2° Le diocèse de Pontigny (596 âmes) ne peut guère fournir, mais son "clergé", répandu dans tant d'autres diocèses peut attendre une certaine contrepartie à son labeur apostolique Les contrats futurs auront à prévoir des clauses financières en faveur du Centre qui reçoit et prépare les missionnaires de demain.

3° Chaque équipe n'apportera-t-elle pas son appoint ? - pas uniforme bien sûr ! les situations sont si diverses : petites communautés rurales, quartiers ou secteurs très pauvres, équipes mixtes, isolés, etc... , mais un apport conforme à nos moyens... et qu'il faut avoir le courage de préciser clairement.

De quelles ressources vivons-nous ? Que nous reste-t-il du budget paroissial (quêtes, offrandes des baptêmes, mariages et services, denier du culte, dons divers), une fois acquittées les charges locales et diocésaines ? De quelles manières employons-nous cela ? N'y a-t-il pas de compressions de dépenses à réaliser ? des distractions, voyages ou achats inutiles et coûteux !

Voulez-vous examiner cela dès les premières rencontres entre vous et avec les régionaux ? Chaque délégué régional se chargera de rassembler par équipe les indications suivantes :

- a) le budget de l'équipe (ressources, dépenses)
- b) ce que vous estimez possible de faire cette année et à quelles échéances ;
- c) les suggestions, critiques (naturellement !) et observations.

Soyons vrais : acceptons les conditions de la vie pauvre, compter de près, renoncer à ce qui est trop coûteux, et quelquefois se priver.

+  
+ +  
+

"Votre Père céleste les nourrit... qui ?

- les petits oiseaux.
- Comment ?

- En leur donnant les moyens (yeux, bec, pattes, ailes) de chercher eux-mêmes cette nourriture ; comme si le Maître avait dit aussi pour les oiseaux : Cherchez et vous trouverez ! - "Allez et faites de même"... Employons donc les moyens des petites gens qui ont du mal à équilibrer leur budget ; j'en ai indiqué quelques-uns, vous en verrez peut-être d'autres. Voulez-vous qu'ensemble, fraternellement, nous les employions ?

Michel de GEUSER

## La voix de nos évêques

### SON EMINENCE LE CARDINAL LIENART

Le Semaine Religieuse de Lille du 9 Janvier 1955, sous le titre "Les vœux à l'Evêché" a publié un compte-rendu des déclarations de Son Eminence concernant la Mission de France. Plusieurs journaux en ont reproduit alors des extraits. Nous donnons ici intégralement ce texte important.

"A la question angoissante qui se posait l'an dernier de savoir si la Mission de France pourrait être maintenue, Rome a répondu en reconnaissant que l'Eglise de France avait besoin d'elle. Aussi a-t-elle reçu une constitution qui en fait une Institution d'Eglise. On a beaucoup parlé de la Mission, mais sans bien distinguer ce qu'elle était, son but et sa méthode. Actuellement encore une certaine confusion règne en beaucoup d'esprits à son sujet. On la confond souvent avec les Prêtres-Ouvriers. Sans doute les deux initiatives sont-elles dues au Cardinal Suhard, mais elles se distinguent nettement l'une de l'autre. L'apostolat des Prêtres-Ouvriers visait le milieu ouvrier avec lequel ceux-ci étaient mis en contact direct par le travail. Le but de la Mission de France est tout autre. On constate en effet qu'il y a aujourd'hui en France des régions et des milieux tellement déchristianisés qu'ils constituent en fait un monde païen existant hors de l'Eglise, ignorant ce qu'est l'Eglise et sans aucune relation avec elle. Les Evêques se sont préoccupés de la situation de ces régions et de ces milieux ; ils ont pris conscience de leur responsabilité collective à leur égard et ont décidé de donner des prêtres à ces régions qui en ont

tant besoin et qui n'en produisent pas. L'apostolat de ces prêtres est avant tout un apostolat d'évangélisation qui, sans négliger les chrétiens qui restent, vise directement les non-chrétiens ; il n'a pas seulement pour but d'atteindre le milieu ouvrier, mais tous les milieux, urbains et ruraux, et sa méthode est la prédication de l'Évangile et son insertion dans la vie.

Comme toutes les grandes créations, la Mission de France a connu, à ses débuts, des tâtonnements ; ce qui n'a rien d'étonnant, car il n'existait rien de semblable dans notre pays. Maintenant elle possède une structure bien définie. Une prélature "nullius", analogue à un diocèse, qui se compose d'un petit territoire : la paroisse de Pontigny, avec son curé et son église paroissiale, la belle église de l'abbaye fondée par les premiers disciples de saint Bernard. Ce territoire ne compte que peu d'habitants, environ six cents, mais il constitue la base juridique à laquelle se rattachent les quelque deux cents prêtres de Mission, disséminés dans toute la France et même en Algérie en communautés sacerdotales à la disposition des Evêques qui en ont besoin. A Pontigny résident le Vicaire Général et le Chancelier et sont établis les services de la Chancellerie et le Séminaire.

Le Souverain Pontife demande à Son Eminence le Cardinal d'exercer cette nouvelle charge qui lui incombe avec la même sollicitude, le même zèle qu'il met à administrer le diocèse de Lille, aussi Son Eminence le Cardinal demande-t-il à tous ses prêtres de l'aider de leurs ferventes prières."

+  
+ +  
+

Beaucoup de Semaines religieuses, à l'occasion du nouvel an, ont aussi signalé avec sympathie, parmi les événements marquants de l'année, l'établissement de la Mission à Pontigny. Citons Tulle, Saint-Flour et Sens, dont voici un extrait. Le doyen du chapitre s'exprima ainsi à l'adresse de Monseigneur Lamy :

"Dans votre amour de l'Église, et ne considérant que le bien général, vous n'avez pas hésité, Excellence, à renoncer à vos droits sur la paroisse de Pontigny, afin que put dans des conditions meilleures, se continuer, dans une dépendance directe du Souverain Pontife, une œuvre d'évangélisation voulue par tout l'épiscopat français pour la rechristianisation des paroisses de France les plus déshéritées. Nous voulons espérer que le diocèse de Sens profitera un jour largement de cette pépinière d'apôtres spécialement formés pour le rude et ingrat ministère des campagnes."

+  
+ +  
+

### SON EMINENCE LE CARDINAL GERLIER

a bien voulu nous écrire lui-même sa joie d'installer le Père Christian du Mont à Givors. Et il ajoute, pensant à toute la Mission, ces lignes dont nous lui sommes vivement reconnaissants :

"Ce fut pour moi l'occasion de rappeler ce qu'est la Mission de France, comment et pourquoi l'Eglise veut son développement, qui lui apparaît indispensable en l'état présent de l'immense problème d'évangélisation des masses paganisées.

J'ai souligné la preuve qui résulte à cet égard du fait que son récent Statut a été établi par une Constitution Apostolique, ce qui apparaît comme un procédé assez exceptionnel.

J'ai insisté notamment sur le fait que, sans exclure évidemment les formes de l'apostolat dit traditionnel, et en gardant le même attachement à l'Ecole Chrétienne, il était manifeste que l'Eglise ne serait plus l'Eglise du Christ, si, en l'état actuel du monde, et dans une paroisse comme Givors, dont une foule d'autres à travers la France présentent les mêmes caractéristiques, elle n'envisageait pas des méthodes adaptées à cette situation nouvelle et aux exigences d'une pénétration effective du message chrétien. C'est le propre, ai-je conclu, de la Mission de France de les rechercher et de les appliquer, sous le contrôle de l'Eglise."

+  
+ +  
+

### SON EXCELLENCE MONSIEUR STOURM, EVEQUE D'AMIENS

La "Lettre aux Communautés" est heureuse enfin de publier le texte de la lettre que Son Excellence Monseigneur l'Evêque d'Amiens adresse aux chrétiens du secteur de Miraumont. On y découvrira sans peine la charité pastorale qui l'anime, son sens missionnaire et son affection pour la Mission et ses prêtres.

"Mes bien chers Frères,

Depuis un certain temps déjà le Secteur de Miraumont, dont font partie vos paroisses, a été confié à la Mission de France. Les prêtres qui en sont chargés s'y dévouent sans compter et je ne doute pas de la joie que vous éprouvez à bénéficier largement de leur zélé ministère.

Or, comme son nom l'indique, la Mission de France est animée d'un grand esprit missionnaire qui n'est autre que l'esprit de l'Evangile. Elle ne saurait donc demeurer indifférente devant le fait tragique la déchristianisa-

tion incessante de nos paroisses rurales et devant le nombre toujours plus important d'ouvriers agricoles qui y vivent pratiquement coupés de Dieu et de son Eglise. C'est pourquoi elle cherche, dans chacun des secteurs qui lui sont confiés, à dégager un de ses prêtres d'une partie de ses charges paroissiales pour lui permettre de s'orienter résolument vers la tâche urgente de l'évangélisation de ce prolétariat agricole.

Nous ne pouvons pas ne pas répondre à notre tour à ce désir si légitime de la Mission de France et c'est ainsi que nous avons été amenés à arrêter, en plein accord avec le Délégué Général de cette Mission, les décisions suivantes concernant le secteur de Miraumont.

Monsieur l'abbé Goret prendra désormais en charge les paroisses d'Ovilliers-La Boisselle et Courcelette desservies jusqu'à présent par Monsieur l'abbé Dufrancatel qui conservera toutefois les paroisses de Pozières, Contalmaison et Thiepval. Ainsi déchargé d'une partie de ses paroisses Monsieur l'abbé Dufrancatel pourra se consacrer plus aisément aux problèmes posés dans tout le secteur par la présence des ouvriers agricoles tandis que Monsieur l'abbé Devaux assurera la direction de l'équipe missionnaire.

Il est certain que cette nouvelle organisation entraînera divers regroupements pour les catéchismes comme pour les messes du dimanche et qu'elle présentera par le fait même une certaine gêne pour quelques-uns d'entre vous.

Cependant vous accepterez généreusement ce sacrifice qui vous est imposé car il est inévitable en raison du trop petit nombre de prêtres dont nous disposons devant la tâche immense qui est la nôtre.

Vous accepterez également de bon cœur car nous n'y avons consenti nous-même qu'en vue du plus grand bien des âmes, tout particulièrement de celles qui sont les plus déshéritées et que nous ne nous résignerons à abandonner car le Christ est mort pour elles comme pour nous.

Et ce sacrifice, dans la mesure où vous l'accepterez, se transformera pour vous en source de grâces.

Je vous adresse de tout cœur ma paternelle bénédiction.

+ RENE

Evêque d'Amiens

## Recherches et travaux

### LES SESSIONS REGIONALES

Voici à l'heure actuelle, les dates des Sessions régionales qui ont été communiquées.

Berry-Bourbonnais : à Bourges, le 14 février

Charentes : à Angoulême, les 15 et 16 février

Limousin : à Limoges, les 21 et 22 Février

Centre-Urbain : à Lyon, Ste Foy, les 21 et 22 Février

Sud-Ouest : à Montauban, les 28 février, 1er et 2 Mars

Centre-Est : à Pontigny, les 28 Février, 1er et 2 Mars

Val de Loire : à Tours, les 28 Février, 1er et 2 Mars

Grande Culture : à Paris, les 21, 22, 23 Mars.

## REUNION DES DELEGUES REGIONAUX

Elle se tiendra à Paris, les 7 et 8 Mars. Les délégués régionaux seront avertis du lieu de rencontre et du programme.

## SESSION DE SOCIOLOGIE RURALE

14 Mars - 19 Mars

Une session d'études aura lieu à Pontigny sous la direction de Marcel Clement, professeur à l'Université d'Ottawa (Canada) et directeur du Centre de Sociologie rurale de Beaumont-Monteux dans la Drôme.

Cette session a été mise sur pied pour répondre aux désirs de la Constitution Apostolique qui nous demande d'être "convenablement instruits des principes qui régissent les questions-sociales, principes si souvent et si clairement enseignés par Nous comme par nos prédécesseurs." et qui souhaite que nous fassions fleurir une "charité sociale".

Elle s'adresse d'abord, et par priorité, (les places sont limitées et ce genre de session intensive ne peut convenir à trop d'auditeurs à la fois) aux prêtres engagés soit dans un travail à temps en secteur rural ; soit mêlés de plus près aux structures sociales du monde rural.

Dès maintenant adressez-nous votre demande. Je considère cette session comme très importante pour le. Mission, en milieu rural.

J.V.

## LES SESSIONS NATIONALES

### SESSION DES RURAUX

Il y a deux dates possibles

a) Semaine de Pâques : mercredi, jeudi, vendredi 13, 14, 15 Avril ;

b) Semaine de Quasimodo : lundi, mardi, mercredi 18, 19, 20 Avril.

Il semble que la majorité opte actuellement pour la seconde formule la semaine de Pâques étant trop chargée habituellement.

A moins de demandes rapides et massives, c'est cette seconde date que nous retenons et qui sera confirmée lors des sessions régionales.

+  
+ +  
+

### SESSION DES URBAINS

Elle est fixée du 28 Juin au 1er Juillet.

+  
+ +  
+

Ces deux sessions auront lieu à Pontigny.

+  
+ +  
+

### SESSION D'ETUDES THEOLOGIQUES ET RETRAITE

Cette session est prévue avec les Pères du Séminaire du 29 Août au 10 Septembre.

Envoyer toutes suggestions et désirs, pour cette session, au Père Morel, Supérieur, ou aux pères du Séminaire.

+  
+ +

La retraite annuelle ouverte aux prêtres de la Mission qui le désirent aura lieu immédiatement après la session théologique du 11 au 17 Sept.

## LA COMMISSION URBAINE

Toute la Mission sait qu'il y a une commission urbaine. Les noms des membres en sont connus. Mais on se demande parfois quel est son rôle exact.

Elle est née voici bientôt deux ans. On sentait qu'il ne suffisait pas d'une pensée générale commune - assurée en partie par les sessions - mais qu'il fallait aussi vérifier et nourrir cette pensée générale dans les options et les actions du travail apostolique de chaque jour. On décida d'une commission. Les membres furent désignés. A la session de Limoges la liste fut allongée par une sorte de cooptation soumise à l'approbation globale des présents. Enfin à Conflans elle fut élue régulièrement par l'assemblée générale.

Cette évolution marque déjà une des caractéristiques de la commission. Elle doit exprimer, pour les éclairer, les coordonner et les stimuler, les recherches et les efforts de ceux qui travaillent "sur le tas". C'est pourquoi on avait demandé que les membres ne soient pas tellement élus, comme les régionaux, pour la confiance personnelle et l'autorité qu'on leur accordait, mais plutôt pour la compétence et la rectitude de vue missionnaire qu'on leur attribuait dans tel ou tel secteur de l'activité de base Action catholique, catéchèse, nord-Africains, évangélisation du monde ouvrier, enquêtes sociologiques, sous-prolétariat, etc...

Le P. Vinatier, dans une récente réunion à Paris, la comparait aux commissions des Assemblées qui groupent des hommes à la fois compétents et représentatifs des tendances diverses. Ils sont chargés d'étudier, au plan technique et aussi en fidélité avec la pensée directrice qu'ils doivent traduire dans les choix concrets, les questions posées par la vie.

La Commission urbaine n'est pas un organe de direction. Elle doit éclairer et mettre au point. C'est au Prélat, à son Vicaire général assisté du Conseil, au délégué urbain, aux régionaux qu'appartient la direction. Le délégué urbain, présenté par la Commission urbaine et les régionaux, - et nommé par le Prélat - préside la Commission, visite les communautés urbaines, et assiste le Vicaire général pour tout ce qui concerne l'apostolat en milieu urbain.

Il en va de même pour la commission rurale et le délégué rural en leur domaine.

Depuis son origine, la Commission urbaine n'a pas manqué de travail. Son rôle pratique s'est défini peu à peu, en marchant. Je n'entre pas dans le détail de ses activités ; Jean Gentile en a donné un aperçu à la session. Je rappelle seulement qu'elle a préparé l'assemblée de Conflans avec l'aide du P. Sommet, qu'elle a, en liaison avec l'A.C.O. essayé d'éclairer les problèmes

posés par la suppression des prêtres ouvriers, et q tout récemment elle a demandé la création de sous-commissions pour élaborer d'une manière suivie l'étude pratique des principaux problèmes qui e posent à nous : catéchèse, monde du technique, Nord-Africains, passage des prêtres au travail partiel, foi et monde moderne...

Les sous-commissions n'existent encore que sur le papier. Elles seront ce que nous les ferons.

Car ici encore le rôle de la Commission urbaine est d'exprimer, d'éclairer et de coordonner ce qui vient de la base. Pour que notre travail avance pratiquement, nous ne pouvons nous en tenir à de grandes directives. Il fallait des sous-commissions composées de ceux qui voudront bien y collaborer par les questions qu'ils poseront, par les réponses aux enquêtes, les documents qu'ils apporteront, leur participation à la recherche. D'ailleurs, même en dehors des cadres - qui s'avéreront peut-être artificiels à l'épreuve constitués par ces sous-commissions, il faut que par le canal des régionaux, des sessions locales, ou même directement, la Commission urbaine soit saisie des problèmes concrets, qui alimenteront son travail -pendant l'année et l'aideront à préparer une session générale efficace. C'est ainsi que nous essaierons de faire la Mission ensemble et sans décoller des réalités apostoliques vécues.

Il arrive qu'un projet, après discussion, soit renvoyé à la commission compétente pour réexamen : cette pratique est souvent le signe d'un travail sérieux ; elle peut aussi dégénérer en petit jeu chicanier et stérile. De même la Commission urbaine ne doit pas prétendre à l'infaillibilité missionnaire. Des réactions peuvent s'exprimer au 'sujet d'une position qu'elle a prise et provoquer une remise en question justifiée. Il suffira de se garder des excès de controverse.

Quant à moi je ne suis qu'à moitié délégué urbain, puisque je partage mon temps entre cette charge et celle du secteur de Mondeville. Demandez au Seigneur que pour cette moitié je ne sois pas, faute de moyens ou de foi, à mi-hauteur seulement du travail à faire.

René SALAUN

## LA COMMISSION RURALE

La Commission Rurale s'est réunie les 10 et 11 Janvier.

Son premier travail était d'aider le Vicaire Général à désigner un Consultant rural qui, faisant partie du conseil de la Mission, puisse l'aider. Il est apparu à tous qu'il était impossible de dégager, dans les mois à venir, un prêtre pour cette tâche. Nos communautés rurales sont trop réduites : on ne peut encore les réduire, sans de trop grands bouleversements. En attendant, le Vicaire Général, demandera à un des chefs d'équipe d'une communauté de grande culture, de venir au moins au Conseil de la Mission, pour y représenter les ruraux.

Avec une grande abnégation, la Commission Rurale a tenu, cependant, à dire fortement au P. Vinatier qu'il devait se dégager des soucis du monde rural pour vraiment consacrer son activité aux besoins de l'ensemble de la Lissions

Comme la Commission urbaine et pour faire progresser ses travaux, la Commission rurale a désigné plusieurs sous-commissions. Les responsables rendront compte de la mise en route de leur travail au moment de la session nationale.

Sous-commissions de la catéchèse et de la liturgie; sous-commission du travail en milieu rural ; sous-commission des structures et des institutions rurales ; sous-commission pour étudier le problème religieux des migrations rurales ; sous-commission pour la grande culture, pour la moyenne culture et pour la petite culture ; sous-commission des bourgs et petites cités rurales...

Cela fait beaucoup, mais les problèmes sont ainsi bien circonscrits. Et si tous les prêtres ont à cœur de donner leur appui aux divers responsables, dans la branche qui est la leur, il y aura du bon travail de fait. En attendant il y a du pain sur la planche.

+  
+ +  
+

Note importante : En mettant en chantier des travaux comme ceux auxquels il est fait allusion dans les deux commissions, les équipes de la Mission de France n'oublient pas que l'Action Catholique spécialisée est elle-même en recherche sur les mêmes problèmes et que souvent elle a pris, dûment mandatée pour cela par l'Episcopat, des positions précises.

Les sous-commissions ont bien l'intention de se tenir en liaison étroite avec les diverses branches de l'Action Catholique. Elles désirent simplement apporter un complément d'information et parfois explorer des secteurs humains difficiles que l'Action Catholique n'a pas toujours eu le temps ou les moyens d'étudier.

Nous reviendrons sur cet important problème.

J.V.

## SOUS-COMMISSION "TECHNIQUE"

### Commissions rurale et urbaine

A un mois d'intervalle, urbains et ruraux ont estimé nécessaire de prendre en charge - plus ou moins en commun selon ce qu'exigera l'avenir - des facteurs dominants de la mentalité contemporaine, tant en ville qu'à la terre : le Technique.

D'où le double (et peut-être unique ? ...) organe dont on m'a demandé d'être en quelque sorte le "catalyseur" : la sous-commission "Technique".

Quelle semble donc devoir être exactement la tâche de cette cellule au sein de la Mission ? Quel pourrait être le processus de sa mise en route ? et d'abord, comment circonscrire brièvement le problème-posé par la réalité de nos secteurs envisagés sous cet angle particulier ? ... tels sont les points que voudrait aborder cette rapide communication.

#### I. NOS SECTEURS ET L'INFLUENCE DE LA TECHNIQUE

Le travail, le loisir, les rapports des hommes avec la nature, les relations des hommes entre eux, pour ne parler que de certains domaines principaux de la vie humaine moderne, utilisent de plus en plus des machines, ou plus généralement des instruments techniques issus des plus récents progrès scientifiques.

Cette utilisation entre, pour une large part, dans la naissance ou la modification des mentalités humaines ; en sorte qu'elle conditionne fortement, dans bien des cas, l'éducation et la culture de la Foi de nos chrétiens, aussi bien que l'accès des païens à cette même Foi.

Non pas que la Foi, bien sûr, ne soit plus une grâce, un don totalement gratuit de Dieu ! Mais, en tant qu'elle est simultanément œuvre de l'homme, cette Foi requiert, de la part du "technicien" d'aujourd'hui, une réponse humaine d'un type partiellement original.

Si tel est le fait d'ensemble, illustré dans tous nos secteurs par une multitude d'exemples, et dont ne saurait faire fi tout travail missionnaire actuel, encore faut-il que nous portions très fort notre attention partout où nous pouvons le saisir à sa source, c'est-à-dire, en très gros, dans les deux cas suivants qui risquent de se présenter en bien des secteurs de la Mission :

- ou bien des centres de formation technique existent ou sont sur point d'exister sur un secteur, depuis le modeste cours post-scolaire fonctionnant quelques semaines l'hiver et rassemblant de jeunes ruraux désireux de perfectionner leurs compétences, jusqu'à la gigantesque école technique d'où sortent, chaque année des centaines de jeunes gens et jeunes filles, façonnés par ce nouvel humanisme ;

- ou bien, plus au moins nombreux, des jeunes d'un secteur sont partis, ou vont partir, dans l'un ou l'autre de ces centres pour ensuite revenir au pays ou s'en aller ailleurs...

## II. LA TACHE DE LA SOUS-COMMISSION "TECHNIQUE"

Sans prétendre dès maintenant la définir avec exactitude et complètement, il semble qu'elle devrait s'orienter en un double sens :

- d'une part, au plan directement pastoral, constituer un carrefour d'entraide pour une prise en charge sacerdotale plus effective de ces jeunes, dans les deux cas ci-dessus évoqués ; pour une prise en charge aussi de ceux qui jouent un rôle dans la diffusion de cet humanisme ;

- d'autre part, sur un plan moins immédiatement pastoral, quoique fort lié au précédent, susciter ou poursuivre l'analyse des éléments constitutifs originaux de cet "humanisme technique" tel que nous le révèlent nos connaissances concrètes ; en étudier, toujours à partir des faits, des possibilités d'accueillir le Message évangélique ; voir en même temps comment présenter ce Message, sans pourtant le trahir ou le restreindre, aux hommes qu'aujourd'hui façonne un tel humanisme.

- avec, en troisième lieu, spécialement peut-être pour le monde rural, la recherche des attitudes missionnaires à prendre dans l'éventuel conflit, entre la création ou le développement des "services" issus de tel ou tel organisme confessionnel, et l'existence actuelle ou à venir des centres techniques dus aux initiatives d'organismes neutres, professionnels ou gouvernementaux..

## III. POUR UNE MISE ENROUTE EFFECTIVE

D'aucuns, à l'annonce de la création de ces multiples sous-commissions, ont dit leur scepticisme ; et c'est évident que tout accroissement dans notre organisation interne sera toujours une arme à deux tranchants ! Mais il dépend de nous que cette organisation soit ou non efficace.

Pour que cette sous-commission "technique" ne soit pas lettre morte, mais au contraire réponde activement au besoin véritable décelé par ceux qui en ont demandé la constitution, voici donc ce que je vous propose dans l'immédiat :

1°) Que -tous ceux qui sont déjà engagés sur le terrain "Technique" m'envoient, au minimum, leurs nom et adresse ; avec une description sommaire, mais concrète, du problème tel qu'il se pose à eux ; avec en plus, si possible, quelques mots sur ce qu'ils ont déjà mis es chantier.

2°) Qu'ils s'efforcent d'être présents à l'une ou l'autre des sessions nationales de la Mission (rurale ou urbaine), au cours desquelles se tiendront des carrefours de sous-commissions ; et que, déjà, ils m'écrivent (ou, à l'occasion, me disent de vive-voix) ce qu'ils aimeraient trouver au carrefour "Technique" et comment ils en verraient le déroulement.

3°) Qu'ils me signalent enfin leurs possibilités de participer, éventuellement, à des dates et lieux qu'il faudrait préciser, à quelque rencontre destinée à préparer ces carrefours (peut-être à l'occasion de telle ou telle session régionale ?).

Je m'excuse de ce travail supplémentaire qui vous est ainsi demandé ; mais je suis persuadé qu'il faut le faire.

D'une part, en effet, je crois très fort à l'importance missionnaire de l'enjeu, ayant travaillé plusieurs années dans ce milieu, ayant surtout mesuré les divers obstacles auxquels se heurte son évangélisation, et par suite la nécessité de réfléchir avec d'autres sur la façon de la mener.

D'autre part, je crois aussi qu'on gagne toujours en lucidité sur son propre travail, lorsqu'on s'efforce de prendre quelques heures de recul pour en faire par écrit le point.

Je compte donc sur un certain nombre de réponses assez prochaines. Non pas que je prétende diriger votre travail ! en temps opportun, d'effectifs responsables se dégageront parmi vous... Mais simplement pour essayer de répondre à l'attente des deux commissions rurale et urbaine en n'étant pour l'instant que l'instrument entre vous d'une collaboration sacerdotale plus effective...

Daniel BOUREAU

au séminaire de Pontigny

P

.S. - Le numéro de Janvier des "Cahiers du Clergé Rural" publie un important article d'une équipe d'aumôniers de Nantes sur la "Pédagogie religieuse des adolescents en fonction de notre civilisation technique".

## SOUS-COMMISSION DES BOURGS RURAUX

Ce qui suit, volontairement, ne présente qu'un aspect du problème : l'aspect préalable. Il est clair que c'est à partir des résultats obtenus que les vrais problèmes d'évangélisation se poseront à la conscience apostolique des prêtres. Et l'enquête elle-même doit être menée dans un climat religieux.

+  
+ +  
+

L'évangélisation de ces bourgs pose partout des problèmes complexes. Un premier échange s'avère nécessaire entre les équipes intéressées. De là se dégageront sans doute quelques lignes plus précises de recherche.

Posons pour limite provisoire les bourgs comprenant un minimum de 1.000 habitants environ.

Trois questions sont à examiner à leur sujet.

### I. DIVERSES CATEGORIES SOCIALES : DANS QUELLE PROPORTION ?

1 - Sur le total de la population du bourg, dénombrer :

agriculteurs

ouvriers salariés - agricoles ou artisanaux commerçants

artisans

professions libérales

employés de l'Etat et des entreprises nationalisées

Distinguer les retraités de chaque catégorie.

2 - Origine - Viennent-ils de ce bourg ou d'autres semblables ?

ou du milieu paysan ?

3 - Quel est, par rapport au bourg, le chiffre de la population qui en dépend ?

N.B. - Convenons de compter les femmes et jeunes filles "sans profession" dans la catégorie du chef du foyer... et les jeunes après 14 ans dans la catégorie pour laquelle ils se préparent.

## II. SONT-ILS DES RURAUX - OU DES URBAINS EN MILIEU RURAL ?

1 - Interdépendance économique entre eux et les agriculteurs. Suffit-elle pour les faire classer "ruraux" ?

2 - Conditions de vie.

- organisation du travail : horaire fixe ou varié selon les jours, le temps, les saisons ;
- sécurité : fonctionnariat par exemple : sécurité de l'emploi, du traitement, de la retraite...

agriculteur : insécurité du revenu (intempéries, mortalité), du prix de vente, de la situation dans l'avenir.

3 - Mentalité

- sens de l'argent : épargne ou risque - appel au crédit - dépense gratuite ;
- ouverture de l'esprit : politique nationale ou internationale, solidarité avec d'autres pays, souci de culture désintéressée (scientifique, artistique...), loisirs...
- autres signes...

## III. SONT-ILS ELEMENTS DE PROGRES ?

1 - Sont-ils ouverts sur le bien commun ou fermés sur leurs intérêts individuels ? Sont-ils organisés entre eux par catégories pour la défense de leurs intérêts ?

2 - Sont-ils éléments de progrès du milieu sur divers plans : civique, culturel, sportif... pour l'unité du bourg ?

3 - Sont-ils éléments de progrès pour le secteur rural tout entier et le monde rural ?

Sont-ils enracinés, assimilés, acceptés ?

Leur compétence est-elle au service des ruraux ?

Si oui, dans quel esprit ? paternalisme ou charité vraie ?

## CONCLUSION

Doivent-ils se mettre au service du secteur humain pris dans son ensemble ? au service du milieu rural ?

Comment ?

P. GARRIGUES

Castillonès (Lot et Garonne)

## RECHERCHES POUR UNE MEILLEURE CATECHESE.

La dernière Commission urbaine a demandé qu'une sous-commission coordonne les recherches et les efforts au plan de la catéchèse. Le mot recouvre beaucoup de choses : catéchisme proprement dit, culture de la foi des membres de l'Action Catholique, des paroissiens, des groupes divers, tracts, bulletins, et même la liturgie sous son aspect d'évangélisation.

Il a semblé que l'initiation chrétienne des catéchumènes (non baptisés, baptisés n'ayant pas reçu la communion ni la confirmation, et, sur un point particulier, les candidats au mariage), bien qu'elle ne s'adresse qu'à un petit nombre, se situe au nœud du problème de la catéchèse, au point de rencontre de la foi et des adultes d'aujourd'hui. C'est donc sur ce point apparemment réduit que nous concerterons notre recherche d'ici la session.

Le questionnaire suivant s'adresse à tous ceux qui, par fonction ou par don personnel, sont orientés vers le problème de la catéchèse. Nous espérons qu'ils sont très nombreux. Des réponses aux questions détaillées seront plus utilisables en pratique que des exposés généraux. Elles peuvent exprimer les points de vue individuels, ou mieux ceux d'une équipe. Tous documents à l'appui (schémas, textes imprimés...) rendront service, même si les auteurs n'en sont pas pleinement satisfaits.

Après collation des réponses on verra s'il y a lieu de provoquer une réunion de mise au point préliminaire à la session urbaine.

### QUESTIONNAIRE

1. Comment s'opère la rencontre des catéchumènes avec vous : mariages, visites, amitié, action d'un chrétien ?  
De quels milieux viennent-ils ? Pour quelles raisons n'ont-ils pas reçu le baptême, la communion, la confirmation ?  
Pourquoi demandent-ils ces sacrements ?  
Sont-ils athées ? Croient-ils en un Dieu Créateur, au Christ Fils de Dieu devenu homme, à l'Eglise, aux sacrements ?  
Ont-ils une foi humaine ?
2. Quelles difficultés rencontrez-vous ?  
Tiennent-elles au message lui-même ?  
A l'idée qu'ils ont du prêtre ou de l'Eglise ?  
Aux circonstances pratiques (horaires, cadre de vie du prêtre) ?  
Au langage, à la tournure d'esprit, différents de part et d'autre ?
3. Que cherchez-vous à faire découvrir et recevoir ?  
Quand avez-vous senti que votre catéchèse ne répondait pas à une attente, un appel ?

Quand avez-vous senti que ça répondait ?

A quelles valeurs les gens vous ont-ils paru sensibles ?

(Notez spécialement ce qui répond ou ne répond pas, dans la préparation au mariage).

4. Sous quelle forme faites-vous la catéchèse ?  
Seul à seul, seul avec un groupe, avec l'aide de chrétiens, avec le parrainage d'un foyer ou d'un groupe ?  
Cette catéchèse est-elle liée avec une initiation liturgique ?  
Quels sont les instruments de votre catéchèse : conversations, Bible, livres liturgiques, autres livres, gestes chrétiens demandés ?
  
5. Cette catéchèse arrive-t-elle à déboucher dans l'Eglise, c'est-à-dire dans une vie communautaire, sacramentelle, apostolique ?  
Si oui, par quels chemins ?  
(noter à part ce qui concerne les futurs mariés : confession, communion, agrégation à une communauté chrétienne...)

La sous-commission se constituera au fur et à mesure. En attendant écrivez à :

Jean REMOND  
2, place de l'Eglise  
GIVORS  
(Rhône)

René SALAUN  
Curé de Notre-Dame  
MONDEVILLE  
(Calvados)

# COMMUNIQUES

## LETTRE AUX COMMUNAUTES

Rédaction : Mission de France

Pontigny (Yonne)

Administration : J. Debruyne

27 Avenue de Choisy Paris 13°

A. Mathey - Imprimeur - Paris

## ENTR' AIDE

- La communauté de Lapeau nous fait savoir qu'elle peut accueillir, chez l'abbé G. Seguy, spécialement à partir du printemps, des prêtres ayant besoin de repos et du calme de la campagne.

- La communauté de Bugeat nous communique qu'elle a un bâtiment pouvant accueillir une petite colonie de vacances (environ 30 places). S'adresser à. l'abbé Cheylac, curé de Bugeat.

- Si un prêtre de la Mission avait besoin d'un scooter, Vespa, en bon état, qu'il s'adresse à Pontigny.

- Notez, en cas de besoin quelques comptes postaux

|  |                     |
|--|---------------------|
| Amis de la Mission de France 25 rue Mayet Paris 6°   | c/c Paris 8.969.20  |
| Chancelier de la Mission de France Pontigny (Yonne)  | c/c Paris 12.024.54 |
| Economat du Séminaire Pontigny (Yonne)               | c/c Paris 8.308.91  |
| P. Vinatier, vicaire général, Pontigny (Yonne)       | c/c Limoges 169.86  |
| P. Morel, supérieur du Séminaire, Pontigny           | c/c Lyon 13.57.90   |
| P. Laporte, 8 av. Vaillant Couturier Kremlin-Bicêtre | c/c Paris 76.10     |
| Procure du Séminaire Pontigny                        | c/c Dijon 15.7985   |
| Secrétariat général de la Mission à Paris            | c/c Paris 9611.84   |
| Debruyne Jean 27 av. de Choisy Paris 13°             |                     |

- Il n'est pas interdit de payer son abonnement à la Lettre aux "communautés"

## UN LIVRE QUI VOUS AIDERA

PREMIERS ITINERAIRES EN SOCIOLOGIE RELIGIEUSE par Fernand Boulard

Les Editions ouvrières. Économie et Humanisme - 12 Av. de la Sœur Rosalie - Paris 13°

+  
+ +  
+

Les travaux du chanoine Boulard ont bien souvent aidé tous ceux qui cherchent avec ardeur les grandes lignes de l'effort pastoral de rechristianisation.

Cet ouvrage, il me semble, permet d'avancer d'un grand pas. Dans l'effort actuel des équipes de la Mission, sur le plan qui est le sien, il ne paraît fondamental.

Vous y trouverez :

- la dernière édition de la carte de la pratique religieuse de la France rurale : on peut, en la comparant aux précédentes, mesurer l'étendue de la déchristianisation dans les diocèses de Chartres, de Périgueux par exemple ;

- des graphiques très parlants et très instructifs ;

- et surtout des vues pastorales de la plus grande portée. Si les prêtres de la Mission qui, bien souvent, se plaignent qu'on ignore les données religieuses exactes de leur secteur, ont le courage de l'étudier avec la rigueur qui leur est ici demandée ; s'ils arrivent à mettre noir sur blanc ce qui, bien souvent chez eux est intuition spirituelle fort juste (mais n'est qu'intuition et par conséquent communique difficilement), ils pourront alors faire avancer la Mission plus vite qu'ils ne le pensent. Mais il faut y mettre le prix et s'astreindre à un labeur apostolique inaccoutumé et bien souvent ingrat.

Lisez en particulier "Bilan des recherches sur les milieux sociaux" "Peut-on déjà tirer des conclusions ?" De tels chapitres ne sont pas seulement à lire, mais à méditer. Ils peuvent servir de base à de fructueuses réunions d'équipe.

J'ajoute que, contrairement à d'autres ouvrages du chanoine Boulard ce livre ne s'adresse pas spécialement aux ruraux, mais à tous.

J.V.